VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

BESOIN D AIDE

Par Profil supprimé Postée le 25/09/2017 20:53

Bonjour ,
Il a été sur pour moi de faire la démarche que je fais aujourd hui. Depuis mon plus jeune âge nous vivons avec les problèmes d alcool de mon père. Nous devions mentir à notre mère quand il nous collait sur un siège dans un café avec un magazine et que nous devions ignorer le nombre deverre qu il buvait . Ignorer les canettes qu il jetait par la fenêtre de la voiture en nous ramenant de l ecole et j en passe . Depuis quelques annees ma mere qui le contenait à est mise à sombrer elle aussi. Ce qui était ponctuel devient quotidien c est devenu impossible d ignorer le nombre incalculable de cadavre de bouteille cacjees dans la maison , leur état constamment lorsqu on les visite. Les discours honteux qu ils tiennent auprès de la fille qui en pleure très souvent. Ils reprennent parfois ma fille a l école ivre , mon père s est même mis à boire sur son lieu de travail. J ai peur oui , qu il arrive quelque chose un accident, un drame , une mauvaise chute car elles arrivent fréquemment. Que mon père perde son emploi puis la maison. Cette consommation d alcool créé des problèmes financiers. Je suis maman d un enfant handicapé et gravement malade emotionellement et physiquement la chare est lourde mais je ne peux plus fermer les yeux . La situation à atteint un point de non retour et ils sont dans une situation de déni total . Ma mère prétend avoir peur d une leucémie pour expliquer les bleus de ses nombreuses chutes , elle dit avoir des problèmes de mémoire et tout deux prétendent être fatigués quand ils s endormir en milieu d après midi pour des raisons bien autre . Nous sommes , nous frère et soeur désemparé . Nos parents sont des gens bien , gentils , travailleurs et qui nous ont beaucoup aider , nous aimerions à notre tour les aider avant qu ils ne se coupent de tout le monde car il nous est de plus en plus difficile d expliquer ces attitudes aux enfants ... Nous avons besoin d aide , de cpnseils ... que pouvons nous faire ? Que devons nous faire ? Les discussions restent vaines ....

Mise en ligne le 28/09/2017

Bonjour,

Vous avez été témoins votre frère et vous de la consommation d'alcool de votre père, vous en gardez des souvenirs marqués depuis votre enfance. Votre mère qui avait une fonction contenante pour votre père s'alcoolise désormais en excès également depuis quelques années.

Nous sentons dans votre description de la situation que la place qu'occupe l'alcool dans le quotidien de vos parents est devenue prépondérante et problématique en termes de risques pour leur santé et au détriment de leurs relations sociales.

Vous êtes également inquiète pour vos enfants qui sont confrontés à leur comportement et êtes en difficulté pour leur expliquer ce qui se passe.

Vous nous décrivez vos parents avec bienveillance et reconnaissance sur ce qu'ils ont pu vous apporter à votre frère et vous et ne savez comment les aider car ils sont dans le déni de leur problématique avec l'alcool.

Il est effectivement difficile pour l'entourage de voir une dégradation de la santé et du comportement chez des gens qui nous sont chers.

Malheureusement face au déni, il n'est pas possible de les forcer à faire une démarche de soin s'ils ne sont partie prenante. La loi ne permet pas de contraindre des consommateurs à se soigner malgré eux, et cela s'avérerait au final contre-productif sans leur consentement. Vous avez néanmoins eu raison de tenter de les y amener en discutant avec eux.

Peut-être que le médecin traitant de vos parents, si vous le connaissez, pourrait être un interlocuteur à même de leur renvoyer un regard extérieur pouvant les sensibiliser à l'intérêt d'envisager une démarche de soin.

Les consommateurs excessifs d'alcool sont souvent des gens en souffrance et font souffrir leur entourage.

Il existe des structures qui peuvent accompagner et soutenir cet entourage : Les Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) sont des lieux qui peuvent proposer ce type d'accompagnement dans un cadre gratuit et confidentiel.

Vous trouverez un lien de CSAPA à proximité de chez vous en fin de page.

Nous vous mettons également un lien vers le site d'une association qui propose du soutien à l'entourage de malade alcoolique.

Nous vous souhaitons bon courage pour la suite.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

SERVICE D'ADDICTOLOGIE LA CLAIRIÈRE

61 bis, rue Joseph Bouliez
Centre hospitalier de Somain

59490 SOMAIN

Tél : 03 27 93 09 12
Site web : https://ch-somain.fr/
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
COVID -19 : Mise à jour Novembre 2022 :accueil de 10 personnes pour le sevrage hospitalier afin de respecter les consignes d'une personne par chambre. PCR à l'entrée. Tests antigéniques durant le séjour si le patient n'est pas vacciné.

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Association Al-Anon soutien à l'entourage